

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une

RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL

se tiendra

Mardi 6 août 2019 à 20 h 00

ORDRE DU JOUR :

- **Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2019.**
- **Délibérations :**
 1. *Affaires générales* – Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
 2. *Affaires générales* – Convention avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique relative à la mise à disposition d'une emprise du domaine public communal pour l'implantation d'un poste de relèvement – Allée des Ajoncs.
 3. *Affaires générales* – Convention avec la Délégation Poitou-Charentes du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) relative au plan de formation mutualisé sur le territoire Royan Atlantique.
 4. *Affaires générales* – Dénomination du groupe scolaire : « Groupe scolaire Simone VEIL ».
 5. *Affaires générales* – Financement tripartite pour l'installation d'une pompe dans le bassin d'écoulement des eaux pluviales du lotissement « Les Jardins du Montil ».
 6. *Finances* – Demande de subvention au Département de la Charente-Maritime au titre des aides aux travaux dans les établissements scolaires – Construction d'un préau dans la cour de l'école maternelle.
 7. *Finances* – Décision modificative de crédits.
- **Présentation des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal.**
- **Questions diverses.**

En Mairie, le 25 juillet 2019

Le Maire,
Jacques LYS

